



Conditions d'Accès au site Airbus



Vous venez de réserver une visite des ateliers Airbus. En signant le devis de réservation, le responsable du groupe s'engage à avoir pris connaissance des informations ci-dessous :

Afin de valider l'accès de votre groupe, voici les **4 étapes** à respecter :

1- Etape 1 : Envoyer les identités précises des participants.

Il faut saisir informatiquement, dans le tableau ci-joint, les **NOMS, PRENOMS, DATES ET VILLES DE NAISSANCE, NATIONALITE de TOUS les participants (accompagnateurs inclus)**. Ces informations doivent être identiques à celles indiquées sur la carte nationale d'identité ou le passeport.

Ce tableau est à retourner à l'adresse ci-dessous **au plus tard 10 jours** avant la visite à :

resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com

Attention : si le groupe est composé de ressortissants **hors Union Européenne**, l'envoi de la liste doit être fait **30 jours avant la visite**.

Toute liste incomplète ou envoyée en format PDF ou manuscrite ne sera pas prise en compte.

2- Etape 2 : Contrôle des identités le jour de la visite.

Imposée par le site Airbus, une vérification d'identité est systématiquement effectuée au départ de la visite, y compris pour les enfants à partir de 7 ans (accès à la visite interdit pour les moins de 7 ans).

Chaque participant, y compris le chauffeur, doit présenter sa carte d'identité* ou passeport*, en cours de validité, pour tous les participants. Pour les personnes de nationalité hors Union Européenne, seul le passeport est accepté.

*Carte d'Identité ou Passeport original uniquement. La prolongation de 5 ans des cartes nationale d'identité est acceptée (pour les personnes majeures uniquement et seulement pour les cartes d'identité dont la validité initiale est de 10 ans). Permis de conduire et tous autres documents refusés.



Nous vous rappelons que l'effectif **maximum autorisé** est de : **35 Personnes + 1 chauffeur**. Les groupes avec un effectif supérieur devront prévoir un autocar par groupe de 35 personnes.

3- Etape 3 : Règlement sanitaire et tenue vestimentaire des participants.

Les **chaussures fermées** sont obligatoires.

Pour votre confort, un vêtement adapté aux conditions climatiques est requis (arrêt descente en extérieur).



Conditions d'Accès au site Airbus



4- Etape 4 : Conformité de l'autocar.

Pour une question de sécurité, il est **obligatoire d'avoir votre propre autocar** équipé d'un **micro** et d'un « **siège guide** » situé à côté du conducteur.



Si, pour des raisons d'amplitude horaire de conduite, votre chauffeur devait respecter un temps de pause, celui-ci ne pourrait avoir lieu durant la visite mais devrait se faire avant ou après la visite. Le temps de cette pause serait alors déduit du temps de visite.

5- Etape 5 : Déroulé de la visite et responsabilités.

Le site Airbus demande qu'une personne du groupe soit désignée comme référente. Il s'agit d'une personne morale qui se porte garante de la bonne conduite et du respect des consignes de sécurité. Ce référent doit veiller, avec le guide, à faire appliquer les conditions de sécurité de visite sans concession.

En cas de non-respect de ces consignes ou d'un comportement inapproprié durant la visite, le site Airbus pourrait engager des poursuites.

Si l'une de ces étapes n'était pas respectée, Saint-Nazaire Agglomération Tourisme annulera la visite.